

Un village animé et attractif

Robert BALDÈS

Faire vivre son village, lui permettre de rayonner au-delà de nos petites frontières communales, ce n'est pas toujours chose aisée. Pourtant c'est indispensable et réalisable.

Avril, mai et juin 2012 ont été marqués d'initiatives diverses.

La dernière épreuve de descente de Longskate, route du Fleuve, comptait pour le championnat de France. Venus nombreux, d'une vingtaine de départements et de deux Pays étrangers, les participants savouraient nos sites vallonnés et notre Corniche de la Gironde. Certains n'ont d'ailleurs pas oublié de repartir avec quelques bouteilles de Côtes de Bourg. Ils ont découvert un village, une région viticole qu'ils ne connaissaient pas. Demain, ils reviendront pour prendre le temps de longer notre estuaire, visiter nos coteaux, nos châteaux. C'est aussi cela l'œnotourisme.

Le Trophée Régional des Jeunes Vététistes et le Championnat d'Aquitaine de Cross-country viennent eux aussi de rassembler un grand nombre de sportifs de plusieurs départements. Chaque année le VTT Estuaire Club de Gauriac exporte dans plusieurs régions une image valorisante du village et donne envie de venir à notre rencontre.

La Journée verte de Culture et Loisirs est maintenant bien implantée sur le canton de Bourg, avec la participation de Raymond le jardinier, de plus en plus sollicité sur le département.

Plus locales, d'autres animations ont été des moments de rencontres bien sympathiques. La kermesse des écoles avec l'Écho des parents, la Gymnastique volontaire au préfabriqué, le théâtre avec « Imagine », la fête locale avec son feu d'artifice malgré la pluie et les concours de belote du Comité des Fêtes, les repas de quartier, la self défense au gymnase, la Ludothèque, la Bibliothèque municipale « gratuite » pour ne citer qu'elles.

Suite en page 3 ►►►

Sommaire

2 Mémento

3 INFOS MUNICIPALES

GAURIAC honore ses championnes

4 Budget 2012

6 Comprimés d'iode, carrières

7 Plan canicule, Incivilités,
Le petit flâneur

8 CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 4 avril 2012

10 État civil

VIE PRATIQUE

Composteurs

11 Devenir gendarme,
Le cartable sain

12 Écocitoyenneté

14 ASSOCIATIONS

Zumba, Culture & loisirs

15 USG, Fête locale, ACCA,
Sophro-relaxation

16 HGIN

LOISIRS

Les concerts du Bistrot

17 Anim'été, Festival de théâtre

18 Recettes d'ici, Des trucs

19 La reine des fleurs

20 Jeu, La fée bleue, Bibliothèque

21 Agenda de Gauriac

22 MÉMOIRE DU VILLAGE

Directeur de publication

Robert BALDÈS

Responsable de rédaction

Raymond RODRIGUEZ

Comité de rédaction :

Bernard CHERY - Michelle KLEIN

Armande MONTION - Sandrine NUEL

Valérie PIRRONE - Jeannine POUILHE

7 juillet
au
31 août

Anim'été

1 & 2 sept.
Descente
VTT
du
Mugron

2 sept.
Théâtre
Femmes
à la
ronde

MAIRIE de GAURIAC

Tél. 05 57 64 80 08 - Fax 05 57 64 89 13

Secrétariat ouvert au public :

le lundi de 15 h 30 à 19 h 00,

le mardi, le jeudi, le vendredi de 9 h à 12 h 30

Urgences de nuit : le numéro de l'adjoint d'astreinte vous sera communiqué par le répondeur.

mairie@gauriac.fr ■ www.gauriac.fr

URGENCES MÉDICALES : 15

POMPIERS : 18

GENDARMERIE : 17

HÔPITAL DE BLAYE : 05 57 33 40 00

EDF DÉPANNAGE 24h/24 : 0 810 333 033 (prix appel local)

GDF DÉPANNAGE 24h/24 : 0 810 433 033 (prix appel local)

FRANCE TÉLÉCOM DEPANNAGE : 10 13

PÔLE EMPLOI : Av. Paul Tardy BP 135 - 33390 Blaye Cedex

Tél. 3949 - www.pole-emploi.fr - ale.blaye@anpe.fr

Ouvert le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h45 à 16h30 et le mardi de 8h45 à 12h45

SOUS-PRÉFECTURE : 05 57 42 61 61

DOUANES : 05 57 42 04 24

FINANCES PUBLIQUES (impôts) :

5 rue Roger Toziny - BP 69 - 33394 BLAYE Cedex

Tél. 05 57 42 66 82 - sip-sie.blaye@dgfip.finances.gouv.fr

Ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30 (ou sur rendez-vous)

ÉQUIPEMENT DDTM : 05 57 43 60 60

CABINET MÉDICAL

Médecins :

Pierre BOUILLAUD et Jean-Yves BOUYÉ - 05 57 64 86 05

Infirmières :

Rolande GUICHENEY et Anne Véronique RAKOTOJOELY - 05 57 64 82 82

Chirurgien dentiste :

Chantal MAZE SPINEC - 05 57 64 93 80

MEDECIN DE GARDE : renseignement au 15

PHARMACIE : Paul ADOLPHE - 05 57 64 86 11

PHARMACIE DE GARDE : téléphoner au 32 37

MARCHÉS

BLAYE : mercredi et samedi matin - BOURG : 1^{er} et 3^{ème} mar-

di du mois : place du district - dimanche matin : sous la halle -

BRAUD et St LOUIS : marché aux primeurs et légumes : lundi,

mercredi, vendredi à 18 h - PUGNAC : mercredi matin - St

ANDRE : Jeudi et samedi matin - St CHRISTOLY : dimanche

matin

CINÉMA Le Monteil à Blaye

05 57 42 90 31 : programmes sur répondeur

DÉCHETTERIES de SAINT GERVAIS (05 57 43 65 50) et de SAINT PAUL (05 57 42 81 51)

- Du 1/02 au 31/10 : de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

- Du 2/11 au 31/01 : de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h

- Fermées les dimanches et jours fériés.

BAC BLAYE - LAMARQUE : 05 57 42 04 49

AUTOBUS Citram : Renseignements 05 56 43 68 43

FOURRIÈRE INTERCOMMUNALE (animaux) : 7J/7 de 9h à 12h et de 14h à 18h - Tél. 05 57 64 73 30 ou 06 07 12 17 39

PERMANENCES

► À la MAISON DES SERVICES AU PUBLIC de Bourg

8, au Mas - Tél. 05 57 94 06 80

● Opération programmée d'amélioration de l'habitat

(OPAH) - Le lundi de 9h à 13h et de 14h à 17h sans rendez-vous.

● Mission locale pour l'emploi - Les lundi, mardi et mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h sur rendez-vous au 05 57 94 06 80 - Le mardi de 14h à 17h sans rendez-vous.

● Point écoute santé (Mission locale) - Le lundi de 9h à 12h sur rendez-vous au 05 57 94 06 80

● Point accueil écoute jeunes (PAEJ du GRICA) - Psychologie - Le jeudi de 14h à 17h sur rendez-vous au 05 56 44 50 99

● INSUP - Formation permanente - Le lundi et le vendredi de 14h à 17h sur rendez-vous au 05 56 01 31 70

● Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) - Le mardi de 14h à 17h et le jeudi de 9h30 à 12h sans rendez-vous.

● Assistantes sociales du régime général (MDSI) - Le mardi de 9h30 à 11h30 sur rendez-vous au 05 57 42 02 28

● PACT habitat - Le 2^e mardi du mois de 14h à 16h sans rendez-vous.

● Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail

(CARSAT, ex CRAM) - Dossiers maladie, action sociale - Le

3^e mardi du mois de 14h à 17h sur rendez-vous au 05 56 11 68

89 - Dossiers de retraite s'adresser à la MSP de Blaye - Tél : 05 57 48 33 33

● Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement

(CAUE) - Le 4^e mardi du mois de 14h à 17h sans rendez-vous.

● Socrate conseil - Création, reprise d'entreprise - Le mercredi de 9h à 13h et de 14h à 17h sur rendez-vous au 05 57 51 77 64

● Médecine du travail - Le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h sur rendez-vous au 05 56 32 90 51

● Conciliateur de justice - Le mercredi de 10h à 12h sur rendez-vous au 05 57 94 06 80.

● Assistante sociale du régime agricole (MSA) - Le jeudi de 9h à 12h sur rendez-vous au 05 56 01 83 30 ou 05 56 01 48 28

● Contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS - Mission Locale) - Le jeudi de 14h à 17h sur rendez-vous au 05 57 94 06 80

● Relais des assistantes maternelles (RAM) - Le vendredi de 9h à 13h sur rendez-vous au 05 57 68 91 04

● Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) - RSA - Le vendredi de 9h à 13h sur rendez-vous au 05 57 94 06 80

► À la MAISON DES SERVICES AU PUBLIC de Blaye

32, rue des maçons - - Tél. 05 57 42 33 33

● Caisse d'allocations Familiales (CAF) : le mardi et le jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h30 à 16 h

● Assurance Maladie (CPAM) : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

AUTRES SERVICES

Circulation Routière : 24 h/24 répondeur 08 26 02 20 22 ou réponses personnalisées 05 56 96 33 33

Perte de Carte Bancaire : 08 36 69 08 80

Perte de chéquier : 08 37 68 32 08

Allo enfance maltraitée : 119 (gratuit)

Drogues, alcool, tabac info service : 113 (gratuit)

SOS Amitié : 05 56 44 22 22

Femmes Info service (violences conjugales) : 01 40 33 80 60

Le prochain numéro régulier du Journal de Gauriac paraîtra début octobre 2012. Pour pouvoir être insérés vos lettres, articles ou photographies doivent parvenir en Mairie le 30 septembre au plus tard. Les personnes désirant s'exprimer mais ne souhaitant pas écrire un texte peuvent demander la visite d'un membre du comité de rédaction.

Critérium national jeunesse de la Fédération Photographique de France Gauriac honore ses championnes



Cinq des six lauréates autour de Jacques Sandillon, le Président de Haute-Gironde image numérique.

Six jeunes gauriacaises Maëlle Cherel, Elisa Lorente, Paule Dupouy, Clara Swiatly, Léa Baldès et Natacha Saint Guyli viennent de remporter les 1^{er} et 2^e place par équipe et les 5^e, 6^e et 8^e places en individuel de ce véritable championnat de France de la photographie.

Pour marquer cet événement, le 6 juillet, Robert BALDES leur a remis le trophée du village et les a félicitées au nom de tous. Bernard BOURNAZEAU, Conseiller régional et Président du Pays de Haute Gironde, en en a profité pour rappeler que les ruraux ne doivent pas cultiver de complexe d'infériorité. Nous aussi nous savons être champions de France en nous mesurant à plus de 100 concurrents venus de toute la France.

Voir l'article en page 16.

◀◀◀ Suite de la page 1.

Après les congés de l'été, la rentrée de septembre sera un moment privilégié pendant lequel, notamment les jeunes notamment, pourront trouver ou reprendre des occupations extrascolaires dans le village. Une solution souvent idéale pour permettre la pratique sportive et culturelle proche de chez soi. Surtout lorsque le temps est compté ou quand les moyens de locomotion sont réduits.

L'Union Sportive Gauriacaise de Basket va relancer son activité pour reconstruire ses équipes en vue de tenter de reconquérir rapidement la place qu'elle mérite au niveau Girondin. Un animateur diplômé de la Communauté des Communes prend en charge les licenciés.

Le VTT va poursuivre ses performances de haut niveau, tant au plan régional que national. Il est l'un des meilleurs clubs d'Aquitaine avec une école renommée.

Le nouveau club photo Haute Gironde Image Numérique, avec les jeunes filles, vient d'obtenir les 1^{er} et 2^{ème} prix du critérium national jeunesse organisé par la Fédération Photographique de France à Paris. Occuper les

deux premières marches de ce podium est un événement tout à fait exceptionnel. Son Président sera, à ne pas en douter, très satisfait d'accueillir de nouvelles recrues.

La compagnie de théâtre Imagine se produit régulièrement dans salle de La Gabare. Son animatrice reste disponible pour recevoir les filles et les garçons qui veulent découvrir le plaisir de s'exprimer avec son corps et avec sa voix. Une façon parfois de maîtriser son expression orale et de prendre davantage confiance en soi.

Toute l'année d'autres associations vous proposent une foule d'activités dans la commune : le Multisport va reprendre en novembre pour les enfants de l'école, Port Roque de Thau Gauriac/Villeneuve nouvellement créée va gérer le fonctionnement du petit port, la Chasse (ACCA) va reprendre avec la régulation des sangliers dévastateurs en raison de leur surpopulation, l'association pour la Défense des sites et des Habitants de Haute Gironde toujours disponible. C'est aussi depuis peu la zumba et très certainement à partir de septembre la sophrologie à La Gabare. Et puis, pour terminer l'année, le marché de Noël de décembre avec Culture et Loisirs.

Il n'y a pas que la jeunesse qui est concernée. Les adultes y trouvent aussi toute leur place que ce soit en tant que participant ou en tant que bénévoles dans les équipes de direction et d'animation.

Ces activités nécessitent en effet, pour la plupart, un énorme investissement humain reposant essentiellement sur le bénévolat. Des bénévoles qui affectionnent le contact, l'animation et l'organisation, beaucoup d'entre eux ne comptent pas leur temps. Que tous soient remerciés.

Tout cela nécessite enfin une aide conséquente de la Commune avec notamment la sollicitation permanente des agents techniques communaux. Ils sont indispensables pour le fauchage des aires d'activité, le transport du matériel (tables, chaises, barrières...) et, bien souvent, l'aide au montage de l'estrade, de la buvette et des chapiteaux.

C'est un choix de gestion que nous faisons pour notre village. Le tissu associatif gauriacais participe à développer l'économie locale en même temps qu'il offre des moments de loisir et de détente.

Le Maire, Robert BALDÈS

Budget 2012

- Pas d'augmentation des taux d'imposition
- Deux objectifs principaux

Cette année encore la municipalité fait le choix de poursuivre la baisse des emprunts à rembourser et de capitaliser au maximum pour permettre de réaliser à terme deux objectifs.

Le premier objectif est de procéder à la restauration des peintures de l'église.

Nous avons l'accord de subvention du Conseil général, mais, pour la seconde année consécutive, la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) n'a pas été accordée. Il s'agit d'une subvention d'État dont l'enveloppe ne permet plus de donner satisfaction aux demandes des communes. Une fois de plus cette opération est reportée, ce qui veut aussi dire que des entreprises et donc des salariés n'auront pas le travail. Le problème étant que si nous engageons les travaux, nous ne pourrions plus prétendre à la subvention d'État. Ceci représente un manque à gagner pour la Commune de 50 085€ qu'il nous faudrait financer sur notre budget.

Cela nous pose problème d'attendre une année supplémentaire sans être certain d'obtenir cette subvention d'État. Nous allons travailler à rechercher si une solution intermédiaire est possible, en tenant compte du fait que la restauration est prévue sur 4 années budgétaires.

Le second objectif est le financement de l'aménagement de la Plaine (constructions nouvelles). À l'heure actuelle des études sont en cours avec des investisseurs. Cette opération nécessitera la création de voiries, de parkings et de réseaux. Le coût sera important. Nous devons nous y préparer. C'est ce que nous faisons. L'avenir de notre village ne doit pas se résumer en un alignement de terrains constructibles de 1000m² le long de nos routes. Notre bourg commercial mérite autre chose pour pouvoir être pérennisé. Ceci, même si l'intérêt collectif ne s'accorde pas toujours facilement avec l'intérêt individuel. À un moment donné nous devons rechercher ensemble des solutions qui permettront à la commune

de construire son avenir. Il y va de l'intérêt des gauriacais et de son tissu économique, d'autant qu'il faut essayer d'enclencher l'ouverture de nouveaux commerces hors zone de carrières.

Parmi les principaux investissements 2012

- Travaux de voirie.
- Acquisition du terrain entre école et cabinet médical. L'acte est chez le notaire mais n'est pas signé à ce jour.
- Restauration du 1^{er} étage de la Gabare.

Imposition 2012

Le conseil municipal n'a pas souhaité augmenter les taux des 3 taxes (TH – TFB – TFNB) ceci malgré les hausses des produits, des carburants, du gaz et les charges supplémentaires, consécutives à la décentralisation et qui demeurent non compensées. Nous allons poursuivre notre action en s'efforçant de gérer avec beaucoup de prudence.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2012 (et rappel du compte administratif 2012)

RECETTES	2011	2012	DÉPENSES	2011	2012
Atténuation des charges de personnel Remboursements CAE, arrêts maladie	10 727	0	Charges à caractère général Travaux d'entretien, électricité, carburant, téléphone, affranchissements, fournitures de secrétariat, assurances, éclairage public, etc.	94 374	139 412
Produits des services Garderie, location salles, etc.	5 132	2 700	Charges de personnel	162 760	186 600
Impôts et taxes Taxes d'habitation, foncières, taxes diverses	240 362	247 860	Autres charges de gestion courante Syndicats intercommunaux, associations, élus, service d'incendie, etc.	117 629	121 993
Dotations et participations versées par l'État	230 445	220 230	Charges financières Intérêts des emprunts	16 564	15 100
Autres produits de gestion courante Loyers (logements et commerces), location de salles	62 546	48 200	Remboursement en capital	41 455	42 600
Produits exceptionnels	210	0	Atténuation de produits	326	326
Produits financiers	7	0	Dépenses imprévues	0	12 956
TOTAL des recettes	549 431	518 990	TOTAL des dépenses	433 110	518 990

Peintures de l'église

Le désengagement de l'État relance l'intérêt de la souscription

Il y a tout juste un an, la Mairie lançait une souscription pour la rénovation des peintures de l'église.

La souscription progresse puisque nous en sommes à 4 400 € mais il nous faut encore améliorer ce résultat encourageant. L'objectif est en effet d'atteindre 5% du coût de l'opération, ce qui nous permettra de bénéficier de 5% de plus de la Fondation du patrimoine. Soit un total de 10% pour financer la restauration.

Il est bien évident que l'absence de financement de l'État (*voir ci-contre*) nous oblige à poursuivre la souscription sans relâche. Il nous faut en effet envisager de pallier une éventuelle carence de l'État par une souscription conséquente.

Comment souscrire ?

- Des bons de souscription peuvent être retirés à la mairie.
- Libellez votre chèque à l'ordre de : **Fondation du patrimoine, église de Gauriac**
- Déposez le bon de souscription accompagné du chèque à la mairie ou envoyez-les à :

Fondation du Patrimoine
25 cours de Verdun
33000 BORDEAUX

Pour les particuliers, le don est déductible de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable (un don de 100 € = 66 € d'économie d'impôt).

Pour les entreprises, le don est déductible de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires (*un don de 500 € = 300 € d'économie d'impôt*).

SUBVENTIONS VERSÉES AUX ASSOCIATIONS	2011	2012
Écho des Parents (d'élèves)	450	450
Amicale des sapeurs pompiers volontaires de Bourg	50	50
Culture et loisirs	600	600
Culture et loisirs - Cartes postales (Journal de Gauriac)	180	0
Asso. de Défense des Sites ADSHHG	150	150
Asso. de gym. Volontaire	130	130
Assc. de restauration de l'église ARMEVEG	770	770
Comité des fêtes	600	600
Comité des fêtes - Feu d'artifice	900	1800
ACCA (chasse)	230	230
ACCA Battues Sangliers	200	200
FNATH	30	30
USG	900	1000
VTT	900	1000
VTT (manifestations à Gauriac)	500	600
Asso. des jeunes Sapeurs Pompiers de Bourg/Blaye	100	100
Conservatoire de l'estuaire de la Gironde	100	100
Secours populaire français	0	50
Anciens combattants (FNACA)	50	50
Haute Gironde Image Numérique	0	50
Imagine Théâtre	400	400
Préface (présence d'un auteur de BD à l'école)	0	150
Secours catholique	50	50
Tour cycliste de Gironde - épreuve internationale	0	60
Tour cycliste du Bourgeais	50	50
Divers	2000	1000
TOTAL	9340	9670

Résultats des élections à Gauriac

Élection présidentielle

1er tour : 22 avril 2012

Inscrits : 660 - Votants : 558 (84,54%)
Exprimés : 550

Éva **JOLY** (EELV) **12** (2,18%)
Marine **LE PEN** (FN) **120** (21,81%)
Nicolas **SARKOZY** (UMP) **121** (22,00%)
J.-Luc **MELANCHON** (FG) **102** (18,54%)
Philippe **POUTOU** (NPA) **9** (1,63%)
Nathalie **ARTHAUD** (LO) **4** (0,72%)
Jacques **CHEMINADE** **2** (0,36%)
François **BAYROU** (MoDem) **32** (5,81%)
Nicolas **DUPONT-AIGNAN** **8** (1,45%)
François **HOLLANDE** (PS) **140** (25,45%)

2e tour : 6 mai 2012

Inscrits : 660
Votants : 557 (84,39%)
Exprimés : 516

F. **HOLLANDE** (PS) **313** (60,66%) **élu**
Nicolas **SARKOZY** (UMP) **203** (39,34%)

Élection législative

1er tour : 10 juin 2012

Inscrits : 660
Votants : 410 (62,12%)
Exprimés : 405
Marie **HUMBERT** (LO) : 3 (0,75%)
Michèle **BECHET** (EELV) : 14 (3,46%)
Philippe **PLISSON** (PS) : 188 (46,42%)
Pierre **DINET** (FN) : 64 (15,80%)
J.-Franck **BLANC** (UMP) : 75 (18,52%)
Christian **BAQUE** (POI) : 2 (0,49%)
Nathalie **VIGIER** (NPA) : 3 (0,75%)
Françoise **BESSET-LOUIS** : 0
Véronique **LAUDAUD** (FG) : 40 (9,88%)
Alain G. **MONTANGON** : 10 (2,47%)
Yves **MONTAUD** (Écol) : 4 (0,98%)
Laurent **FOUCO** : 2 (0,49%)

2e tour : 17 juin 2012

Inscrits : 660
Votants : 380 (57,57%)
Exprimés : 358
P. **PLISSON** (PS) : 242 (67,60%) **élu**
J.-Franck **BLANC** (UMP) : 116 (32,40%)

Plan communal de sauvegarde

Comprimés d'iode

Un nouveau dispositif de stockage et de distribution à la population des comprimés d'iode, hors des zones couvertes par un plan particulier d'intervention, est entré en vigueur.

En cas d'accident nucléaire grave, certaines installations nucléaires, notamment les centrales, sont susceptibles de rejeter dans l'atmosphère des éléments radioactifs, en particulier de l'iode radioactif (iode 131 notamment). Inhalé ou ingéré, ce radioélément est celui qui contribue le plus à l'irradiation à court terme de la population car il se concentre dans la thyroïde, ce qui expose à un risque accru de cancer de cette glande. La prise d'iode stable (iode 127, non radioactif) est un moyen efficace de protection de la thyroïde contre la contamination radioactive : en saturant la thyroïde, l'iode stable empêche la fixation d'iode radioactif.

Cette distribution devant être effective dans les 12 heures suivant le déclenchement du plan, et compte tenu des moyens des établissements répartiteurs, il a été décidé la mise en place d'un site de distribution par canton, sous la responsabilité du maire du chef-lieu de canton.

La commune de BOURG aura donc pour mission de réceptionner les cartons acheminés par les grossistes répartiteurs. Puis de les mettre à disposition des maires des communes de notre canton, ces derniers étant quant à eux chargés d'aller se procurer les cartons de comprimés destinés à la population de leur commune et de procéder à leur distribution dans le ou les lieux qu'ils auront identifiés au préalable dans le cadre de leur Plan communal de sauvegarde.

Carrières souterraines

Affaissement route de l'Île du Nord



Un fontis s'est constitué. La chaussée s'affaisse régulièrement. Encore le fruit de la présence de nos carrières. Nous avons été dans l'obligation de barrer la route et de procéder à une surveillance visuelle quotidienne de l'évolution du site. Des recherches sont actuellement en cours pour tenter de connaître très exactement les travaux à réaliser afin de pouvoir retrouver une situation normale.

L'existence d'un Plan de Prévention des Risques Mouvement de Terrain (PPR-MT) ne nous permet plus d'intervenir sans consulter au préalable le Bureau des Carrière du Conseil Général et si besoin un bureau d'étude. Nous dépendons donc de leurs préconisations pour pouvoir prendre une décision d'intervention. D'autant qu'une conduite de gaz passe à environ 1,50m



Étrange apparition

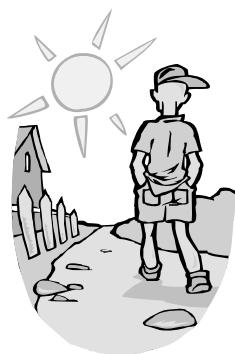
*Le 16 juin
vers 7 heures,
un groupe
de montgolfières
a survolé
Gauriac.*

Tout sur Gauriac
www.gauriac.fr

Plan canicule

Le plan national canicule est réactivé, du 1^{er} juin au 31 août. Il vise à organiser la vigilance et les moyens d'alerte, à recenser les personnes âgées, handicapées, fragilisées et/ou isolées ; organiser la communication et les moyens mis en œuvre pour la prise en charge des publics. Ce dispositif repose sur la tenue d'un registre, en mairie, des personnes ainsi identifiées qui seront contactées en cas de déclenchement du plan.

Chaque personne désirant se faire inscrire sur le registre doit se faire connaître auprès du secrétariat de mairie ou par téléphone au 05 57 64 80 08.



**Le
petit
flâneur...**

... passant devant la mairie j'aperçois un carton ouvert, réutilisé, dans l'encoignure de la porte du hall. Un objet trouvé ? Un oubli ? Ma curiosité m'invite à m'approcher, puis à jeter discrètement un œil à l'intérieur.

Oh ! Des livres offerts à la bibliothèque. C'est du moins ce qu'indique le petit mot glissé à l'intérieur. Pas de nom, pas de numéro de téléphone, un acte de générosité me dis-je !

Fébrilement, je commence l'inventaire de cette découverte. Malheureusement ces livres sont abîmés, pour certains même jaunis et tachés. La bibliothèque municipale ne pourra rien en faire. Que vont dire les lecteurs si on leur prête des livres décrépis ?

Espace conteneurs du SMICVAL

Rappel de quelques règles de civilité



Ce lieu destiné au recyclage des bouteilles et vêtements est en permanence recouvert de déchets divers. Il est entretenu par le SMICVAL qui a la charge de le maintenir en état de propreté.

Dès l'intervention de l'équipe de nettoyage du SMICVAL terminée le lieu devient à nouveau une véritable décharge. Cet espace doit être respecté. Il ne doit pas être le **dépotoir dangereux** pour les enfants et tous ceux qui viennent déposer des bouteilles en verre et des vêtements dans les conteneurs.

Ne doivent pas être abandonnés sur l'espace de recyclage

- Les sacs jaunes ou sacs poubelle - Les cartons d'emballage - Les miroirs brisés, les vitres cassées... - Les appareils électroménagers usagés - Les matelas - Les vieux meubles - Les bidons en plastique... Dresser une énumération exhaustive serait fastidieux.

• **Les sacs poubelle doivent déposés dans le conteneur familial le dimanche soir ou le lundi matin avant le passage du SMICVAL.**

• **Les conteneurs vides doivent rentrés.**

• **Les sacs jaunes sont ramassés tous les 15 jours devant le domicile en même temps que les poubelles.**

• **Il existe une déchèterie à SAINT PAUL et une autre à SAINT GERVAIS pour se débarrasser convenablement des objets devenus encombrants.**

• **Les bouteilles de verre et les vêtements doivent être obligatoirement déposés dans les conteneurs réservés à cet effet.**

Conseil municipal Séance du 4 avril 2012

Présents : Robert BALDÈS, Raymond RODRIGUEZ, Christiane SOU, René ARRIGHI, Jean-Marie ARRIVÉ, Jean-Louis GUIRAUD, Jean-Christophe MARMEY, Gisèle SOU, Valérie PIRONE, Alain DUPOUY, Christian SCHMAUCH, Josiane BROSSARD.

Procuration Michel LECRENAIS pouvoir à Alain DUPOUY
Sauf indication contraire les décisions ont été prises à l'unanimité.

À la suite du décès de Monsieur Bernard MONNET, Président de la société de chasse ACCA de Gauriac et ancien conseiller municipal une minute de silence a été respectée.

En avant propos au vote du budget, R. BALDES regrette que les Gauriacais n'aient pas participé à la réunion publique consacrée au budget communal, il n'y avait que deux personnes. Le dialogue est toujours constructif il faut que les citoyens fassent connaître leurs attentes, le budget concerne leur argent.

► Approbation du compte administratif et du compte de gestion 2011 Christiane SOU et R.BALDÈS

Le compte de gestion est tenu par le percepteur et le compte de gestion qui est de la responsabilité du Maire.

Fonctionnement

Dépenses : 444 382,58 €

Recettes : 553 670,46 €

Excédent : 109 287,88 €

Excédent reporté : 2 68 554,57 €

Excédent de clôture : 377 842,45 €

Investissement

Dépenses : 194 050,16 €

Recettes : 240 636,48 €

Excédent : 46 586,32 €

Déficit reporté : 112 007,82 €

Déficit de clôture : 65 421,50 €

Restes à réaliser :

Dépenses : 38 232,47 €

Recettes : 4 875,00 €

Besoin de financement 33 357,47 €

► Affectation du résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2011

Robert BALDÈS

Résultat de la section de fonctionnement à affecter

- résultat de l'exercice : excédent =

109 287,88 €

- résultat reporté de l'exercice antérieur = excédent 268 554,57 €

- résultat de clôture à affecter = excédent

377 842,45 €

Besoin réel de financement de la section d'investissement

- résultat de l'exercice = excédent

46 586,32 €

- résultat reporté de l'exercice antérieur = déficit 112 007,82 €

- résultat comptable cumulé = 65 421,50 €

- dépenses d'investissement engagées non mandatées = 38 232,47 €

- recettes d'investissement restant à réaliser = 4 875,00 €

- Solde des restes à réaliser : 33 357,47 €

Affectation du résultat de la section de fonctionnement

En excédent reporté à la section de fonctionnement : 279 063,48 €

Affectation en réserve d'investissement : 98 778,97 €

► Vote des 3 taxes

Robert BALDÈS

Lors des réunions de préparation du budget il a été convenu de ne pas augmenter le taux des taxes pour la commune. Cette mesure est exceptionnelle. Par contre les collectivités n'ont pas de pouvoir sur les bases d'impositions qui diffèrent d'une commune à l'autre, en fonction du nombre de commerces par exemple.

J.-M. ARRIVÉ précise que l'État applique une augmentation de 1,8%, que les Gauriacais subiront de toute façon.

Le Conseil municipal décide de ne pas modifier le taux des trois taxes par rapport à l'exercice 2011. Le produit attendu est de 247 860 €.

Taxe d'habitation : 12,62%

Taxe Foncière (bâti) : 25,04%

Taxe Foncière (non bâti) : 48,28%

► Vote du budget primitif 2012

Robert BALDÈS

(Voir l'article en page 4)

Fonctionnement

Recettes : 806 053,48 €

Dépenses : 806 053,48 €

Investissement

Recettes : 497 006,96 €

Dépenses : 497 006,96 €

► Vote des subventions aux associations

Robert BALDÈS

Compte tenu de la réglementation en vigueur sur les subventions allouées aux associations de la commune, les membres du Conseil, acteurs au sein de ces structures ne participent pas au débat et au vote de la subvention allouée à leur association. Ainsi Gisèle SOU et Christiane SOU n'ont participé ni au débat ni au vote pour Culture et loisirs de même que J.-M. ARRIVÉ pour l'ADSHHG.

(Voir le tableau en page 5)

► Indemnités des élus

Jean-Marie ARRIVÉ

Lors du mandat commencé en 2001 les élus, Maire et Adjoints, avaient choisi de ne pas prendre la totalité de leur indemnité. Les finances communales ne le permettaient pas à cette époque. Par contre l'objectif à atteindre était de rétablir à terme cette indemnité de façon à ce que les postes d'élus puissent être assurés par des personnes plus jeunes, cette compensation leur permettant d'assurer des fonctions électorales.

À compter du 1^{er} mai 2012 montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de Maire et d'Adjoints est fixé à :

- 31% de l'indice 1015 pour le maire.

- 8,25% de l'indice 1015 pour les adjoints.

► Travaux supplémentaires sur le mur du cimetière

Alain DUPOUY

Quelques disfonctionnements sont à signaler et des pierres supplémentaires sont nécessaires. Le Conseil donne un avis favorable pour un avenant de 5% maximum au marché à procédure adaptée accepté le 7 décembre 2011. Les crédits nécessaires seront rajoutés au budget primitif 2012, après réception du devis, par décision modificative au prochain conseil municipal.

► Raccordement postal, noms des rues

Christiane SOU

La pose des panneaux de noms de rues est terminée et la distribution des numéros est en cours ainsi que l'information auprès des administrations (La Poste, Gendarmerie de Bourg, Pompiers, ERDF GRDF, SIAEPA, SMICVAL, Orange, Impôts, cadastre, CARSAT).

J.-L. GUIRAUD signale qu'il est possible de gérer le changement d'adresse sur internet. A. DUPOUY confirme et précise qu'il faut créer un dossier, avoir les références des différents organismes, caisse de retraite par exemple. (service-public.fr / logement / je déménage / modification d'adresse).

C. SOU rappelle aux conseillers que la décision de modifier le tableau des voies communales, à été votée le 29 juin 2011.

Aujourd'hui elle apporte les précisions suivantes sur deux points :

- Impasse de la Guichette, remplacé par Chemin de la Guichette ;
- Chemin du moulin de Grenet, remplacé par Chemin du Jonc.

Communications

► Contrat d'éclairage public

Robert BALDÈS

Suite à la consultation de plusieurs entreprises pour le contrat d'entretien de l'éclairage public, l'entreprise Serge ARNAUDIN a été retenue pour ses compétences, son

offre de prix, sa proximité pour les interventions sur site. Sur 6 entreprises contactées (PEREZ Castillon la Bataille – URD SOBECA – SOTREL – STTP – SPIE - ARNAUDIN) 2 ont communiqué leur devis. SPIE pour un montant de 2604,29€ TTC et ARNAUDIN pour 3342,34€ TTC.

Après une étude et une analyse des propositions avec le commercial de la SPIE à MARTILLAC, le contrat type n'a pas été envoyé à la Mairie. Ce contrat de maintenance devait faire figurer clairement que les changements de câbles d'alimentation, les remplacements de fusibles, les déplacements consécutifs à une erreur de signalement, les reprises suite à une erreur EDF et les réglages si besoin, figuraient bien dans le marché à passer pour une année. Il n'était pas question de signer un simple devis imprécis, d'autant que le délai d'intervention de 7 heures pour changer une lampe figurant sur le devis est passé à 24h00 non confirmés par écrit. Le coût d'intervention hors contrat d'entretien de 107€ HT (127,97€ TTC) de l'heure pour une nacelle et 2 personnes venant de MARTILLAC conduit à un coût annuel supérieur à l'entreprise ARNAUDIN de SAINT SEURIN DE BOURG. Sur 2 années (2010 – 2011) cette entreprise a réalisé 13 interventions hors dépannage des lampes, sans surcoût pour la collectivité.

Réclamation concernant les panneaux des noms de rues

Robert BALDES

À la demande de Monsieur Albert SIMON, le Maire fait lecture de son courrier portant réclamation sur la pose de panneaux de noms de rues, qui sera publié dans le prochain journal de Gauriac.

Robert BALDÈS communique le contenu de la réponse qui sera également publiée (voir le Journal de Gauriac n° 92)

R. BALDÈS remercie les concitoyens qui interviennent dans la vie municipale y compris par courrier. C'est avec plaisir que la publication de ces courriers est effectuée dans le journal de la commune, ou portée à l'ordre du jour d'un Conseil municipi-

pal, dans le respect de la courtoisie des propos échangés bien entendu.

► Sécurité toiture du gymnase

Alain DUPOUY

L'offre de prix d'Étanchéité Blayaise pour la pose d'une ligne de vie sur le gymnase qui s'élève à 5 559,03€ HT (6 648,60€ TTC). Pour des raisons de garantie il est impératif que l'entreprise qui a réalisé les travaux de réfection de la toiture effectue la pose de la ligne de vie puisqu'il faut percer la couverture en tôles ondulées pour la fixer. Cette ligne de vie est indispensable en matière de sécurité pour pouvoir réaliser des travaux sur la partie haute du gymnase. Le financement est prévu au budget primitif 2012.

J.-M. ARRIVÉ félicite le personnel communal pour sa promptitude lors de la pose des panneaux de noms de rues. Il assistera à la prochaine réunion du SIAEPA.

Villages fleuris 2011

La commune de Gauriac a reçu le 1^{er} prix du concours départemental des villes et villages fleuris 2011. Un bon d'achat de 155€ pour la commune a été remis à Monique BERNARD lors de la remise des prix. Les agents de la commune sont félicités pour leur travail.

D'autre part ont été récompensées : Mmes Nathalie NEUWE, Marcelle MICHEAU, Martine BLOUIN, dans la catégorie jardins et Mme Jeanne BERNARD dans la catégorie jardins et potagers.

Le conseil adresse ses sincères félicitations aux récipiendaires.

A. DUPOUY appelle les conseillers à participer à la journée du samedi 7 avril dans le cadre de la semaine du développement durable. Le thème de cette année est « Nettoyer Planter Fleurir à Gauriac ».

C. SOU participera à la réunion de la Commission des Impôts Directs de la CDC, et à la réunion du SIRP le jeudi 5 avril 2012. ►►►



C. SCHMAUCH demande que les grilles de protection autour des moteurs des groupes de climatisation à La Gabare soient rapidement re-fixées.

J.-C. MARMEY propose de faire une information sur la réglementation de la vitesse dans le bourg de la commune, sur le journal municipal et sur le site.

Il a rencontré un plombier chauffagiste afin d'étudier une solution d'économie de chauffage pour l'École.

La première solution préconisée est le respect de la fermeture des portes et fenêtres après chaque utilisation. La pose d'un système sur les portes qui coupera le chauffage lors de l'ouverture est coûteuse.

R. BALDÈS informe les conseillers qu'une convocation pour le 2 mai 2012 est parvenue pour un bor-

nage judiciaire chez Mme Annie VELLA à Marmisson. Le géomètre qui avait préconisé un piquetage amiable n'a pas obtenu l'accord de Mme Annie VELLA faisant référence à un acte ancien qui dit qu'elle est propriétaire du terrain jusqu'à la masse rocheuse. Le repérage proposé justifie un petit passage entre sa parcelle et la falaise ce qui laisse présumer que sous l'effet des intempéries ou de diverses purges rocheuses que la falaise avait reculée. En mars 2011 le géomètre devait rechercher un acte plus récent pour contrôler qu'il indiquait les mêmes références. Depuis la commune est restée sans information. Un nouveau rendez-vous est programmé avec le géomètre avant toute décision. ■

ÉTAT CIVIL 2^E TRIMESTRE 2012

NAISSANCES

Timéo Hugo DIEUAIDE
le 26 mars 2012

DÉCÈS

Roger LACROIX
le 1^{er} février 2012 à Blaye

Jean Gilbert LUCMALLÉ
le 7 mai 2012 à Blaye

Anne Marie Colette LEVASSEUR
le 23 mai 2012 à Bordeaux

Marie-Antoinette BOUTIN
le 2 juin 2012 à Blaye

Fernand CORRAL
le 16 juin 2012 à Blaye



Pour limiter les déchets et jardiner au naturel, passez au compostage!

Transformer facilement les déchets compostables en engrais naturel.

Composter chez soi ses déchets de cuisine et de jardin, c'est facile et bénéfique pour l'environnement. Le compostage permet de limiter le volume des déchets à déposer dans la poubelle traditionnelle. Avec le composteur, ces déchets se dégradent naturellement et produisent un engrais écologique et de très bonne qualité pour vos potagers et vos jardins.



Un outil simple et performant

Votre composteur vous permet de composter facilement vos déchets. Inutile d'être expérimenté, il vous suffit d'un coin de jardin pour installer votre composteur et de respecter des règles simples de proportion et d'aération.

Des experts pour vous aider

Grâce au soutien de l'ADEME et du Conseil Général de la Gironde, le syndicat participe à la création et à l'animation d'un réseau de guide-composteurs formé d'agents du SMICVAL ainsi que de volontaires, capables de former de nouveaux utilisateurs aux techniques de compostage. Vous pouvez devenir les nouveaux membres de notre réseau de guide-composteurs en participant vous aussi aux formations gratuites au jardin botanique de Bordeaux, en lien avec le SMICVAL.

REDUISONS
PROGRAMME DE PREVENTION
DU SMICVAL **NOS DECHETS**



ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Energie

Envie d'une formation gratuite au compostage domestique? Besoin d'un équipement, ou de quelques renseignements, contactez le service des conseillers en valorisation du lundi au vendredi 8h30-12h30 et 14h-17h au 05 57 84 74 00 ou sur www.smicval.fr



CONSEIL GENERAL
Gironde



La gendarmerie recrute

- Vous souhaitez découvrir la vie professionnelle et les valeurs militaires.
- Vous êtes jeune, désireux d'action et d'encadrement.

- Les **contrats de volontaire** vous permettent de développer vos qualités au contact du public.

Principales conditions

- Être de nationalité française
- Être âgé de 17 ans au moins et de 26 ans au plus à la date de dépôt de la demande.
- Être apte physiquement.
- Avoir effectué la JAPD ou la JDC
- Aucun diplôme exigé

Épreuves de sélection

- Un test psychotechnique
- Un questionnaire de connaissances générales et une épreuve de compréhension de texte.

Pour plus de renseignement rapprochez vous de la gendarmerie de BOURG, 6 avenue Flandres Dunkerque, tél. 05 57 94 06 75.

Tout
sur Gauriac

www.gauriac.fr

On reparle déjà de la rentrée...

Le guide d'achat des fournitures

LE CARTABLE SAIN

...la rentrée à la bonne éco...le !

ADEME
Agence de l'Environnement
et de la Mémoire de l'Énergie

Gironde
CONSEIL GÉNÉRAL
gironde.fr

Fournitures scolaires saines et durables : nous avons tous un rôle à jouer !

Découvrez le **guide pratique** d'achat de fournitures responsables !

Adopter les bons réflexes pour choisir des fournitures scolaires, ayant un faible impact sur l'environnement : tel est l'objectif du dispositif « Cartable Sain », lancé par le Conseil général. Explications.

► **Un guide pratique pour acheter ses fournitures scolaires**

Les fournitures scolaires sont **des produits de consommation courante**. Ce que l'on sait moins, c'est qu'elles peuvent contenir des produits nocifs pour la santé et pour l'environnement comme des solvants, des métaux lourds ou encore des conservateurs.

Pour faire le choix de fournitures responsables, le **Conseil général de la Gironde a développé un guide pratique d'achat**, qui met l'accent sur les colles sans solvants, les stylos en plastique recyclé, les surligneurs sans vernis, les gommes sans PVC, les peintures à l'eau...

► **Tous à bonne ÉCO...LE !**

Famille, enseignants, parents d'élèves, collectivités... Nous avons tous un rôle à jouer !

C'est pourquoi le Conseil général et ses partenaires ont souhaité mettre à la disposition de tous, une palette d'outils d'information et de sensibilisation. **Avec un objectif : que nous soyons le plus grand nombre à adopter les bons réflexes en matière d'achat de fournitures scolaires.**

- **Un guide pratique de 16 pages** consultable en ligne
- **Une synthèse de ce guide**, imprimable à domicile (A4 recto / verso)
- **Un site Internet** réalisé en partenariat avec l'ADEME pour tous ceux qui souhaitent en savoir plus
- **Un kit de communication** complet mis à disposition afin de relayer l'information

► **Devenir des éco-consomm'acteurs**

Selon les dernières études sur la pollution de l'air dans les écoles, la **concentration de polluants est plus forte dans les classes qu'à l'extérieur**. Or, une mauvaise qualité de l'air peut avoir un impact sur la santé et provoquer des maux de tête, des irritations des voies respiratoires ou oculaires, des allergies cutanées, voire des troubles de l'attention.

Fort de ce constat, le **Conseil général de la Gironde mène, depuis 2007, des campagnes de sensibilisation pour favoriser des pratiques d'achat, saines et durables**. Dernière initiative en date, une opération d'identification des fournitures scolaires, bénéficiant d'un écolabel officiel.

Cette initiative, menée en partenariat avec l'ADEME Aquitaine, permet à chacun de s'interroger sur ces choix d'achats et d'agir en « éco-consomm'acteur ».

<http://www.cartable-sain-durable.fr/>

Écocitoyenneté

Équipe :
Danielle Déjoué, Alain Dupouy, Michelle Klein

Le samedi 7 avril 2012 ... tout comme l'année dernière une trentaine de personnes et **pas seulement des gauriacais**, s'est retrouvée pour **embellir des sites de la commune**.

Retour sur la journée du développement durable

... à GAURIAC

Trois sites ont fait l'objet d'un **embellissement**. Le créatif et le culturel étaient au rendez vous : en effet des participants ont partagé une page d'histoire quant à l'utilité du lieu dans la cité.



Le lavoir. Lecture par un enfant d'un texte préparé par Alain Dupouy racontant l'histoire des lavoirs, leur importance comme lieu de rencontre et de sociabilité.



Ensuite, ont été plantés pour embellir le site du lavoir : des millepertuis (*Hypericum*) et un cognassier du Japon (*Chaenomeles*).



L'église. Danièle Déjoué a fait part au groupe de sa particularité architecturale, de ses peintures grandioses et exceptionnelles pour lesquelles une souscription publi-



que est ouverte. Ensuite ont été plantés : un *abelia*, un genêt (*Cytisus*), un *Forsythia*, un tulipier (*Magnolia*).



Puis le **Port de Roque de Thau**



s'est embelli avec un *Buddleia* (arbre à papillons), et une bande de bulbes : jonquilles, et narcisses.



Cette opération avait pour but la protection de notre environnement, mais aussi partager un moment de convivialité. Permettre aux participants de se rencontrer, de mieux se connaître, alors qu'ils sont impliqués à différents niveaux (associatif, économique, politique, ...) sur la commune. Comme l'année dernière, la matinée s'est clôturée par un pique nique à la maison du peintre.

À cette occasion Françoise Fourgous, Présidente de la nouvelle Association PORT DE ROQUE DE THAU nous a présenté les objectifs pour faire de ce port un lieu de rendez vous, de rencontres avec les citoyens et la nature.



Rendez-vous en avril 2013 (semaine du 1er au 7 avril)

**Nous espérons être de plus en plus nombreux
à ce rendez-vous écocitoyen
qui nous concerne tous.**

Bienvenue à ceux qui n'ont pas pu participer cette année. Réservez cette date dès maintenant afin d'être parmi nous pour cette manifestation.

Que ceux présents en 2012, fassent savoir autour d'eux la réussite de cette matinée. Et à l'année prochaine !



Zumba Fitness

avec Just Danse

Chaque mercredi de 20h à 21h
à La Gabare

Durant l'été les cours seront dispensés en plein air (cours école primaire) au même horaire.

Venez bouger, danser, dépenser votre énergie sur des rythmes latinos!

Venez essayer la Zumba !

Le 21 juillet

Stage de 17h à 19h

suivi d'un apéro dînatoire, s'inscrire car les places sont limitées, tarif : 5€ personne.

Pour tout renseignement 06.61.35.35.85
ou sandrine.defin@gmail.com
Facebook : Zumba JustDance



Culture et Loisirs vous propose Un circuit sur l'île de Ré Samedi 22 septembre 2012

7h30 – Départ en bus à côté du bureau de poste

9h30 – Accueil à l'office du tourisme de La Rochelle puis départ vers l'île de Ré via le port de La Palice (port de commerce, de pêche et base sous-marine de la dernière guerre). Après le port, les villages, symboles de l'histoire, se succèdent : les parcs à huîtres, les vignes et les longues plages de sable... puis Saint Martin capitale de l'île et citadelle Vauban.

12h30 – Déjeuner.

14h30 – Suite de la découverte de l'île de Ré avec Ars et son clocher blanc et noir qui domine la région salicole de l'île et une vaste réserve naturelle. Arrêt au phare des Baleine.

16h00 – Découverte d'un établissement ostréicole, visite de l'exploitation et dégustation. L'huître de sa naissance à sa dégustation (élevage, production, expédition) à travers une entreprise rétaise.

18h00 – Arrivée à La Rochelle et retour vers Gauriac

Tarif par personne : 59 €

Pour des facilités de paiement, voir la trésorière, Christiane SOU - 05 57 64 88 53

Veillez nous adresser votre inscription jusqu'au 1^{er} septembre, dernier délai, à l'aide du bulletin d'inscription ci-dessous. Joindre un chèque correspondant au montant de l'inscription à l'ordre de l'Association Culture & Loisirs.



*L'église d'Ars en Ré
Clocher ou amer ?*

Inscription à la sortie du 22 septembre 2012

Bulletin à remettre à la mairie, dans le casier de l'association, ou à déposer dans la boîte aux lettres de l'Association

NOM : Prénom :

Adresse : Tél. :

Je serai accompagné(e) de :

Ci-joint un chèque de 59 € x soit €, libellé à l'ordre de l'Association Culture et Loisirs.

Soirée de l'Union Sportive Basket



L'Assemblée Générale du club a été le prélude à une soirée amicale, le samedi 30 juin. Le Président, Pascal RATEAU, face à un petit parterre a présenté le bilan de la saison 2011/2012 parfaitement réalisée par l'équipe de benjamins, vainqueurs des 10 matches de leur poule. Ils n'ont pu hélas participer aux phases finales, comptant dans leur rang un minime déclassé.

Jean Guy BERTAUD

Lâcher de ballons de la fête locale des 9 et 10 juin

Un ballon retrouvé

Le samedi après-midi de la fête locale les enfants ont procédé à un lâché de ballons dans les airs. Chaque ballon amenait une carte postale de Gauriac avec à son dos le prénom de l'enfant et l'adresse de la mairie. L'un d'entre eux, avec la carte postale portant le prénom d'Emma, vient d'être retrouvé à Saint Aubain. Nous remercions la mairie de Saint Aubin d'avoir bien voulu nous le faire parvenir par courrier.



Association communale de chasse agréée

Renouvellement du Conseil d'administration

Président Yves BLANC

Vice-présidents

Bernard CHERY

Jean-Paul JAUBERT

Secrétaire

Jean-Marc BENARD

Secrétaire adjoint

Thierry RIGOLOT

Trésorier

Manuel AGUADO

Trésorier adjoint

Jean-Louis GUIRAUD

Administrateurs

Fabrice GUY

Michel PERRAMENT

Jean-Pierre MICHEAU

Loïc MARCHAND

Michel SAUVE

Christophe DELPEYRAT

Sophro-relaxation avec Z'énergie

Dès le mois de septembre

Chaque semaine, un moment à soi, de détente, de bien-être, où chacun vient, à son rythme, se ressourcer et trouver l'énergie nécessaire pour vivre le quotidien avec son lot de stress et d'émotions.

Les ateliers d'une heure auront lieu à la Gabare le lundi soir de 19h15 à 20h15.

Une première séance de découverte gratuite sera offerte.

Pour toute inscription, merci de prendre contact dès le mois de septembre au 06.24.68.43.02.

Simone Garcia.

Critérium national jeunesse de la Fédération Photographique de France Gauriac rafle la mise

Maëlle Cherel, Elisa Lorente, Paule Dupouy, Clara Swiatly, Léa Baldès et Natacha Saint Guyli ont entre 12 et 14 ans. Elles étaient confrontées à 100 autres dossiers dans chaque catégorie où elles ont concouru : sur le thème « jeux » les six ont déposé chacune un dossier individuel et deux groupes se sont formés pour deux dossiers collectifs. Pour ces derniers, les premières ont travaillé un jeu de lumière et les secondes ont pastiché des affiches croisées dans la rue (voir les photos). Les deux dossiers collectifs ont récolté le 1^{er} et le 2^e prix. Les dossiers individuels ont rapporté quant à eux les 5^e, 6^e et 8^e places.



*Natacha,
Clara
et Léa
ont travaillé
sur le jeu
avec les affiches
dans les rues
en mimant
les attitudes
des
mannequins.*

*En jouant
avec les temps
de pause,
Elisa
et Paule
ont obtenu
des effets
de lumière*

*Maëlle a obtenu
la 8e place en
individuel
en jouant avec
des masques*



Bravo les filles !

**Bravo à Haute Gironde Image Numérique,
la dernière née des associations de Gauriac.
Un bébé qui promet.**

Bistrot de Gauriac

Les concerts de l'été

Crazy foals

le vendredi 13 juillet

Acoustic Night Fever

le vendredi 3 août



Gille et Bob

le vendredi 17 août

Pee wee

le samedi 8 septembre

**Marché nocturne
et One en concert**

le vendredi 28 septembre



Sorties, découvertes sportives, tournois

Les Anim'été de la Communauté de Communes



Les anim'été ce sont

- Des activités du 7 juillet au 31 août, sur tout le canton,
- Pour les parents et leurs (jeunes) enfants (baby gym, ludothèque, activités ludiques à la piscine)
- Des cours de Fitness plusieurs fois par semaine
- Des tournois (Belote, pétanque, football, beach volley, badminton)
- Des activités pour tous les âges à partager en famille ou entre amis (journée d'ouverture/de clôture, sortie acrobranche, canoë, spéléo, randonnée, golf,...)
- Des activités pour les personnes handicapées (moteur)

Programme complet sur : www.bourg-en-gironde.fr,
un dépliant est disponible en mairie.

Pour plus de renseignement contactez le 06-26-45-35-63
ou aurelien.chevreau@bourg-en-gironde

Festival de théâtre de Blaye et de l'estuaire sur les routes...

Une étape à Gauriac **Femmes à la ronde** Dimanche 2 septembre La Gabare 19h00

Création

Texte et Mise en scène Muriel Bouillaud

Avec : Martine Lucciani, Cécile Courageot, Muriel Bouillaud

Compagnie Duodelire (membre du Collectif Gaspar)

Six personnages féminins, interprétés par deux comédiennes, glissent d'une scène à une autre : la mère et son ado, l'ado et une professeur, la professeur et une comédienne, la comédienne et une sans-abri, la sans-abri et une dame âgée, la dame âgée et la mère de la première scène.

Dans leur vie familiale, sociale ou professionnelle, la roue tourne entre ces femmes de tous âges.

Dans cette ronde, un troisième personnage, incarne tour à tour la conscience de chacune. Personnage aux énergies multiples qui insufflé à ces femmes le courage nécessaire pour réagir et aller au-delà.

Un spectacle qui parle avec sérieux, légèreté et humour des rapports entre les femmes d'aujourd'hui, de l'adolescence à la vieillesse, quand la relation humaine et le contexte social interfèrent sur leur devenir.

Durée 1h30 / Tout public / Tarifs : 12€ / 10€

Billetterie en ligne (paiement sécurisé) sur www.chantiersdeblaye-estuaire.com

Renseignements 05 57 42 40 77



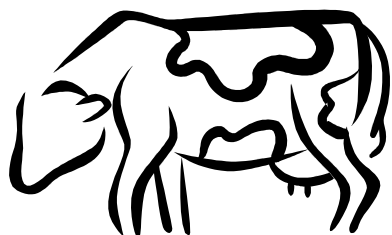
Le Festival de théâtre de Blaye et de l'Estuaire se tiendra du 24 août au 2 septembre. Le programme complet est disponible en mairie ou sur www.chantiersdeblaye-estuaire.com

Recettes d'ici...

Proposées par Jeannine POUILHE

La confiture de lait

La recette de Madame CADIOT qui, dans les années 1950, avait une vache (ce qui explique la quantité de lait utilisée...) à Seillas...autre village de Gauriac.



4 litres de lait et 1 kg de sucre

Laisser cuire ensemble, jusqu'à consistance de confiture, en surveillant. Vers la fin de cette cuisson, il faut toujours tourner, pour éviter que la pâte attache.

Cocktail maison rapide

Préparez-le directement dans le verre :

1/3 Jus d'orange - 1/3 jus de citron - 1/3 jus d'ananas.

Sucrez selon votre goût et mélangez. Ajoutez enfin un filet de grenadine et quelques glaçons



Tarte aux fraises express

Utilisez une pâte sablée prête à étaler. Garnissez-en un moule, mettez au four 25 min (thermostat 7 soit 210 °C). Sortez le moule et étalez sur la pâte une mince couche de crème à

la vanille (du commerce) et garnissez de fraises.

Bananes flambées

Réserve de vitamine ; ne pas négliger... en cas de fatigue ou de besoin supplémentaire en énergie une bonne cure de fruits délicieux est parfaite et économique.

Épluchez 4 bananes et arrosez-les d'un jus de citron. Faites fondre 20 grammes de beurre avec 6 cuillères à soupe de sucre et laissez-les caraméliser

Ajouter les bananes et laissez-les dorer sur chaque face. Versez enfin 2 bonnes cuillères de rhum et flambez.

Servir avec de la glace à la vanille, ce sera apprécié.



Gâteau à la banane

- 3 bananes 125g
- 3 cuillères à soupe de farine
- 1 un paquet de levure chimique
- 3 œufs
- 100g de sucre en poudre
- 1 yaourt nature.

Préchauffez le four à 180 °C (thermostat 5-6). Beurrez un moule à cake. Mélangez le beurre avec le sucre et les œufs. Ajouter le yaourt, la farine, la levure. Complétez avec les bananes écrasées. Mélanger le tout avec au fouet. Enfournez pendant 45 minutes.

Des trucs

Proposés par Jeannine POUILHE

Bouilloire entartée

Il arrive qu'une bouilloire (ou une vieille casserole) soit tellement entartée que le fond est quasiment blanc à cause du calcaire. Il suffit de verser un fond d'eau, d'ajouter du vinaigre et de laisser agir toute une journée. Bien rincer après (parfois il faut recommencer une nuit).

Des ciseaux rouillés

Il est possible de leur redonner un peu de lustre ! Il faut couper un oignon en deux et frotter les endroits abîmés. Puis rincer et passer un peu d'huile. Finir avec un chiffon doux.

Les grumeaux des sauces

Toute sauce à partir de farine risque de finir avec des tas de grumeaux. Pour éviter ces désagréments essayer de remplacer la cuillère par une fourchette au bout de laquelle sera piquée un bout de pomme de terre crue et épluchée.

Boutons malins

Pour limiter les risques de prendre un bouton de qualité à quatre trous, difficile à réassortir, en le cousant passer un fil dans deux trous seulement ; nouez et coupez. Répéter la même opération avec les deux autres trous. Si un fil lâche, le bouton sera toujours tenu par le second...

Écran de téléviseur à nettoyer

Utilisez de vieilles lingettes pour lunettes, sans frotter (sinon on rayerait l'écran).

Tout sur Gauriac
www.gauriac.fr

La reine des fleurs

Depuis l'Antiquité, la rose fait partie de la vie de l'Homme. On trouve l'empreinte de cette plante dans des légendes ou dans des fossiles. Théophraste, qui vécut de 372 à 287 av. J.C. et que l'on qualifie souvent comme étant le père de la botanique, lui a dédié une partie de ses écrits : observations sur la couleur, le nombre de ses pétales, l'intensité du parfum ...

Au Moyen-âge, et pendant plusieurs siècles, la rose (*Rosa gallica* dite aussi « la rose de France ») est cultivée pour ses vertus médicinales. De nos jours encore, profitons de cette particularité des roses très parfumées de nous accompagner au cours de notre toilette, ou pour couronner un repas.

Infusion de pétales de roses

L'infusion de pétales de roses est astringente, tonique et rafraîchissante pour la peau.

Elle se prépare avec 25 cL de pétales de roses à peine ouvertes (comprimer légèrement les pétales dans le récipient), verser dessus 20 cL d'eau bouillante, couvrir et laisser refroidir. Filtrer à travers un linge très fin, en pressant bien sur les pétales de roses pour extraire le maximum de liquide.

Imbiber de cette infusion des compresses de coton hydrophile, les appliquer quelques minutes sur le visage, puis laisser sécher naturellement.

Lotion hydratante pour le visage

À partir de cette infusion, il est possible de fabriquer une lotion hydratante pour la nuit : mélanger 2

cuillerées à soupe de cette infusion de pétales de roses avec une cuillerée à soupe d'eau de rose (pharmacie) et une cuillerée à soupe de glycérine (*idem*).

Appliquer sur le visage et le cou après démaquillage, en tamponnant légèrement pour bien imprégner la peau. Et bonne nuit ! Le parfum de roses vous embaumera tout au long de vos rêves.

Confiture de pétales de roses



Choisir des roses au parfum capiteux pour une confiture très parfumée, ou simplement les fleurs de l'églantier qui donneront un délicat parfum.

Ingrédients : le jus d'un citron, 1 kg de sucre, 1 litre de pétales de roses (légèrement comprimées)

Les pétales se récoltent en mai ou juin. Effectuer, aussitôt la cueillette, tous les travaux pour réaliser la confiture.

Faire chauffer 1 litre d'eau avec le sucre et le jus de citron dans une casserole inox. Dès que ce sirop bout, incorporer les pétales de roses et cuire à feu doux, de 20 à 30 mn en remuant souvent comme pour une

confiture avec des fruits. Remplir des pots de petites dimensions, (pots passés à l'eau bouillante et séchés retournés sur un torchon propre). Fermer dès le remplissage terminé, et envelopper dans un linge (ou couverture) jusqu'à complet refroidissement.

Armande MONTION

... et un masque

Ce masque très doux lisse les traits, donne de l'éclat et de la souplesse à la peau. En ce moment il suffit de se promener au jardin pour ramasser de beaux pétales.

Nettoyer les pétales à l'eau, les égoutter et les écraser dans un petit récipient. Ajouter 1 cuillerée à soupe de yaourt nature, une cuillerée à soupe de miel ; mélanger le tout et appliquer sur le visage pendant dix minutes. Rincer à l'eau tiède.

À utiliser une fois par semaine maximum pendant la saison et ne pas chercher à conserver la mixture.

Jeannine POUILHE

Solution du jeu

de Bernard CHERY

1 Louis 1er (814-840)
2 Louis III (1187-1226)
3 Louis XII (1462-1515)
4 Louis XIV (1638-1715)
5 Louis IX (1214-1270)
6 Louis II (846-879)
7 Louis XIII (1601-1643)
8 Louis VII (1120-1180)
9 Philippe III (1245-1285)
10 Philippe V (1293-1322)
11 Jean II (1319-1364)
12 Charles II (823-877)
13 Charles VI (1368-1422)
14 Louis V (966-987)
15 Philippe II (1165-1223)

Le jeu

de Bernard CHERY
Solution en page 19

Un peu d'histoire

Cherchez le roi de France qu'on a ce surnom

1. le Pieu
2. le Lion
3. le Père du peuple
4. le Grand
5. Saint Louis
6. le Bègue
7. le Juste
8. le Jeune
9. le Hardi
10. le Long
11. le Bon
12. le Chauve
13. le Fol
14. le Fainéant
15. le Dieudonné

*La calomnie
est un propos en l'air
qui aura pris du poids
en retombant
dans une oreille
malveillante.*

Bibliothèque municipale

Prêt de livres gratuit
Ouverte le mardi
de 16 h 30 à 19 h 00
dans l'enceinte de l'école.

De nouveaux livres sont régulièrement disponibles tant pour les enfants que pour les adultes.

Pas de vacances pour nos bibliothécaires. Elles sont maintenant 3 bénévoles qui vous attendent.

Sachez que vous pouvez faire connaître votre souhait d'obtenir l'achat d'un titre qui ne figure pas sur les étagères.

Alors bonne lecture estivale !

La fée bleue

En vacances, si vos pas vous mènent un jour le long de la Gironde, hors les domaines et les fortifications, vous découvrirez de charmants petits villages ou des lieux peu visités se présentent à vous.

Je vous parlerai aujourd'hui d'un village de pêcheurs avec des histoires d'anguilles, d'esturgeons et autres aloses. En ce jour, mon propos n'est pas la friture, mais une histoire datant de quelques siècles.

Le nom de ce village est Roque de Thau, situé entre Bourg sur Gironde et Blaye. Facile d'accès par l'estuaire, il devint un lieu de passage pour les vikings et autres pirates. Les pêcheurs se réfugiaient alors dans les maisons troglodytiques toujours habitées de nos jours et que l'on peut voir depuis la berge ; au lieu-dit Marmisson.

Un château de défense, appelé le château de Thau, fut alors édifié sur une avancée rocheuse au dessus du passage permettant d'accéder au village de Gauriac.

Le seigneur de Thau avait épousé une charmante jeune femme appelée Bleue. Étant une fée, elle avait certains pouvoirs mais ne les utilisait que pour faire le bien.

Aux pleines lunes des équinoxes elle réunissait les enfants des villages environnants autour d'un goûter et d'un coup de baguette magique, donnaient aux enfants la possibilité de parler aux animaux. Certains d'entre eux discutaient avec le sanglier, d'autres avec le lièvre, le perdreau ou le faisan. Le rouge-gorge et le

pinçon ne laissaient pas leur place et venaient se percher pour discuter sur les épaules des enfants.

Le soir tout rentrait dans l'ordre et ce jusqu'au prochain équinoxe

Les châtelains avaient une petite fille nommée Bleuette. C'était une enfant un peu espiègle et pas toujours obéissante. Le jour de ses sept ans, âge de raison des enfants à cette époque là, une grande fête fut organisée au château avec les seigneurs des environs ainsi que les fées voisines. Bleuette devint fée et reçut en

cadeau une baguette magique

Elle s'amusa à faire ouvrir les roses, faire grossir les carottes du potager et pleins de petites choses comme faire sauter les cailloux et changer le sable en pierre. La fée bleue était enchantée de voir sa fille essayer ses dons sans présenter de danger.

Lors d'une de ses absences la petite Bleuette décida de changer les cris d'animaux.

Lorsque la fée rentra au château, elle entendit le chien lui faire « cui-cui » le chat « cocorico » le pinçon faisait « miaou ». À la basse cour, la poule faisait « hihan » et le cochon faisait « meuh ».

Après avoir tout remis en place et punit la petite fille, elle confisqua la petite baguette magique et la cacha on ne sait où ? À compter de ce jour les animaux refusèrent de parler aux enfants. Si vous vous promenez aux environs de Gauriac un soir de pleine lune, ne vous étonnez pas de voir des lampes briller dans les vignes et les buissons, ce sont les enfants qui cherchent la baguette magique.

M. LARQUE



L'agenda de Gauriac

Mise à jour permanente sur www.gauriac.fr

Juillet 2012 - - - - -

- 12 au 15 **Jumping de Blaye**
 Vendredi 13 Concert au Bistrot : **Crazy foals**
 Samedi 14 **Visite de l'église de Gauriac** de 14h00 à 18h00
 Samedi 14 **Trail des côtes de Bourg** à Bourg
 Samedi 21 **Visite de l'église de Gauriac** de 14h00 à 18h00
 Lundi 23 **Tri sélectif - Ramassage des sacs jaunes**
 Ma 24 & 25 **Ludothèque** à La Gabare
 Samedi 28 **Visite de l'église de Gauriac** de 14h00 à 18h00

Août 2012 - - - - -

- Vendredi 3 Concert au Bistrot : **Acoustic Night Fever**
 Samedi 4 **Visite de l'église de Gauriac** de 14h00 à 18h00
 Lundi 6 **Tri sélectif - Ramassage des sacs jaunes**
 9 au 11 **Fest'arts** à Libourne - Festival des arts de la rue
 Samedi 11 **Visite de l'église de Gauriac** de 14h00 à 18h00
 Vendredi 17 Concert au Bistrot : **Gille et Bob**
 Samedi 18 **Visite de l'église de Gauriac** de 14h00 à 18h00
 Lundi 20 **Tri sélectif - Ramassage des sacs jaunes**
 24/8 au 2/9 **Festival de théâtre de Blaye et de l'estuaire**
 Samedi 25 **Visite de l'église de Gauriac** de 14h00 à 18h00

Septembre 2012 - - - - -

- Jusqu' au 9 **Festival de théâtre de Blaye et de l'estuaire**
 S 1 & D 2 **Coupe d'Aquitaine de descente VTT** au Mugron
 Dimanche 2 **Femmes à la ronde** - La Gabare 19h
 Lundi 3 **Tri sélectif - Ramassage des sacs jaunes**
 Samedi 6 **Visite de l'église de Gauriac** de 14h00 à 18h00
 Mardi 4 **Rentrée scolaire**
 Samedi 8 Concert au Bistrot : **Pee wee**
 Samedi 15 **Sortie nature** - La corniche de l'estuaire (habitat troglodytique) (Conservatoire de l'Estuaire)
 Samedi 13 **Visite de l'église de Gauriac** de 14h00 à 18h00
 Lundi 17 **Tri sélectif - Ramassage des sacs jaunes**
 S20 & D21 **Journées du patrimoine (3e week-end de septembre)**
Visite de l'église de Gauriac toute la journée du samedi
 25 & 26 **Ludothèque** à La Gabare (À l'asso des jeux)
 Samedi 28 Bistrot : **marché nocturne et One en concert**

Octobre 2012 - - - - -

- Lundi 1 **Tri sélectif - Ramassage des sacs jaunes**
 Samedi 6 **Visite de l'église de Gauriac** de 14h00 à 18h00
 Samedi 6 **Concours de belote** - La Gabare 14h00 - (Comité des fêtes)
 Samedi 6 **Sortie nature** - La corniche de l'estuaire (habitat troglodytique) (Conservatoire de l'Estuaire)
 Samedi 6 **Expo des expos photos** - La Gabare - Vernissage à 18h
 Dimanche 7 **Expo des expos photos** - La Gabare - 10h à 18h
 Dimanche 7 **Journée verte d'automne** (Culture et Loisirs)
 Lundi 15 **Tri sélectif - Ramassage des sacs jaunes**

Suite de la page 22 ◀◀◀

La solution proposée aux propriétaires en difficultés fut alors la suivante : à ceux qui avaient un besoin immédiat d'argent, une avance était faite par emprunt au Crédit Agricole. En adhérant à la Coopérative, ils pouvaient résoudre le problème de la conservation de leur vin grâce à un matériel fourni d'abord par chaque sociétaire et aussi par l'achat de nouvelles cuves ; un maître de chai devait s'occuper de la conservation des vins. Six mois plus tard, les cours ayant remontés, le tonneau était revendu 1 400 francs. La mise en commun de moyens de production et de conservation avait ainsi permis aux premiers adhérents de la Cave Coopérative d'éviter une vente immédiate à des prix désastreux.

L'assemblée constitutive, groupant 8 propriétaires avait le 20 septembre 1934 mis au point les statuts de la Cave Coopérative.

La création de cette Cave est due avant tout à une raison purement commerciale. Le choc psychologique provoqué par une mévente brutale des vins avait décidé enfin 8 propriétaires à se grouper ; ils durent, parce que les circonstances économiques l'exigeaient, et qu'ils n'étaient pas outillés pour résister à une baisse des cours, abandonner leur particularisme traditionnel. Le résultat jamais obtenu par des conférences de propagande faisant appel à la raison, était enfin atteint au moment où il s'agissait de la ruine à éviter.

Dans ce moment d'affolement général, un homme suffisamment au courant du mouvement coopératif put, grâce à ses connaissances, apporter à ses compatriotes cette formule nouvelle et ceux-ci, étant dans l'impossibilité de faire autrement acceptèrent la solution proposée.

À SUIVRE DANS LE J.G N°94

www.gauriac.fr

Historique de la cave coopérative du Bourgeais

M. Vergoz

En 1946, M. Vergoz, qui habite aujourd'hui Sainte Maxime, rédigea un mémoire sur la cave coopérative de Gauriac pour son entrée à l'École nationale de la France d'outremer. Commencée avec le numéro 88 du Journal de Gauriac la publication de ce travail se poursuit.

II. La création de la cave coopérative et son développement

1. Le retard de la Gironde dans la coopération

D'après les statistiques de 1930 fournies par la Caisse Nationale du Crédit Agricole, le nombre total des Caves Coopératives en France était de 464, dont 423 avaient bénéficié de l'avance faite par le Crédit Agricole. Si l'on étudie la répartition de ces Caves par département, on s'aperçoit aussitôt de leur inexistence totale dans le Sud-ouest. Alors que le Midi de la France donne un exemple probant de la possibilité de développement des Caves Coopératives.

Pourtant, en 1902, le besoin d'une organisation Coopérative de la production et de la vente des vins de Bordeaux se faisait déjà sentir. Ce n'était pas que les débouchés manquaient, car Bordeaux et Libourne constituaient déjà des centres d'exportation de vins les plus importants du monde entier ; mais il semblait nécessaire de garantir l'authenticité d'origine des produits en raison des abus d'usurpation de la marque « Bordeaux » par le commerce des vins de coupage.

De timides tentatives de coopération avaient été faites à cette époque. Deux Coopératives de vente de vin, fonctionnaient, mais l'une la « Coopérative Vinicole Générale de Libourne » était en réalité une Société

par action ; l'autre, « l'Assemblée Vinicole du Haut-Bordelais » fonctionnait aussi commercialement. Nous étions loin de l'organisation Coopérative telle qu'elle existe de nos jours en Gironde.

Il suffit cependant de se rapporter au cas particulier du petit village de Gauriac qui à partir de 1920 souffre de nouveau d'une crise de mévente déjà connue en 1914, pour comprendre la nécessité presque inéluctable pour l'ensemble des viticulteurs girondins de s'unir et d'essayer par la mise en commun des moyens d'action, de lutter contre la désorganisation d'un marché chaque jour plus décevant.

C'est alors que la mairie de la commune de Teuillac, près de Bourg sur Gironde, prend une initiative heureuse, point de départ du mouvement coopératif en Gironde. Elle organise un voyage collectif en Bourgogne, pour étudier dans cette région de vins de qualité par excellence, l'organisation de la coopération viticole. Le mouvement était amorcé, dès lors nous pouvons assister en Gironde au développement rapide du mouvement coopératif. Aujourd'hui, le nombre total des Caves est de 74, dont 9 en construction, groupant une capacité totale d'environ 1 400 000 hectos, c'est-à-dire une belle part de la production girondine.

2. La création de la cave coopérative à Gauriac

C'est le 20 septembre 1934 que fut créée la « Cave Coopérative du Bourgeais ». La situation économique à cette époque, nous la connaissons déjà. Les récoltes de l'été 1933

sont encore pour la plupart en chais, car les propriétaires ne peuvent se résoudre à vendre leurs vins au cours extrêmement bas qui ne permet plus de couvrir toutes les dépenses de culture et de vinification de l'année. Or, ces vendanges de 1934 s'annoncent particulièrement abondantes ; pour tous ceux qui n'avaient pas un matériel vinaire d'une assez grosse capacité, permettant le logement de la récolte nouvelle, la situation devint angoissante. Une solution s'offrait alors : vendre tous les stocks existant de l'année 1933 pour faire place à la nouvelle récolte ; mais les courtiers connaissent trop bien la région pour ne pas immédiatement profiter de la situation difficile de certains propriétaires et leur offres, à des cours extrêmement bas, de se défaire de leur récolte. C'est ainsi que des prix de 600 francs le tonneau étaient communément proposés, alors que le prix de revient se fixait aux environs de 1200 francs. Seul un organisme coopératif, capable de grouper dans un centre unique des logements de gros volume, pouvait éviter à ses adhérents de mettre sur le marché spéculatif d'importantes qualités de vins au dessous du prix de revient.

Cette solution fut proposée par un propriétaire de Gauriac, qui à ses occupations de propriétaire ajoutait celle de comptable. Sa formation d'homme d'affaires, lui permit de s'occuper très tôt du mouvement coopératif girondin. C'est ainsi qu'il avait pu étudier la formation des cinq Coopératives existant alors en Gironde, en particulier celle de Plasac, village voisin de Gauriac, sur la route de Bourg à Blaye, fondée par Monsieur Gellie, député de la Gironde en 1930. De nombreuses conférences de propagande avaient été ainsi parfaitement connues. Gauriac ne devait pas souffrir des hésitations et des erreurs qui retardèrent ou firent échouer la création des premières Caves Coopératives.

◀◀◀ Suite en page 21